

Dispositions relatives à l'utilisation de la plateforme de points (« conditions d'utilisation »)

1. Dispositions préliminaires

- 1.1. Avec la plateforme de points Hapimag AG (« Hapimag ») offre à ses actionnaires et membres (« utilisateurs / membres ») un moyen simple d'acheter et de vendre leurs points d'habitation (« points »).
- 1.2. L'acheteur et le vendeur ne sont autorisés à utiliser la plateforme de points qu'après avoir accepté les présentes conditions d'utilisation.

2. Prestations de Hapimag

- 2.1. Afin de permettre aux acheteurs et aux vendeurs de se trouver rapidement et aisément, Hapimag met à disposition une plateforme d'intermédiation (« plateforme de points ») d'achat de points et de vente de points sur le portail de réservation/MyHapimag. Ce faisant, Hapimag agit en tant que représentant direct aussi bien de l'acheteur que du vendeur. Le contrat de vente est donc conclu directement entre les deux membres. Hapimag n'est pas partie au contrat.
- 2.2. Transfert de points et encaissement : Lorsqu'un contrat de vente survient, Hapimag recouvre le prix d'achat auprès de l'acheteur au nom du vendeur et le transmet au vendeur. Ainsi, Hapimag transfère les points vendus à l'acheteur pour le compte du vendeur.
- 2.3. Hapimag met l'intermédiation, le transfert de points et l'encaissement (« services ») à la disposition gratuite de ses membres.

3. Préalables à la participation à la plateforme de points

- 3.1. Chaque membre doit indiquer, sur le portail de réservation/MyHapimag, des coordonnées bancaires auprès d'une banque domiciliée dans son pays de résidence pour le versement des points vendus.
- 3.2. Si un membre est en retard de paiement envers Hapimag, il peut être exclu de l'utilisation de la plateforme de points ou des prestations. En cas de retard de paiement, Hapimag est en droit de refuser l'utilisation de la plateforme de points.

4. Vente de points

- 4.1. Chaque vendeur est libre de déterminer le nombre et le prix des points qu'il offre sur la plateforme de points.
- 4.2. Toutefois, seuls les points utilisables en toutes saisons (non les points basse saison) peuvent être vendus sur la plateforme de points.

- 4.3. Chaque vendeur a le droit de proposer simultanément plusieurs points à des prix de vente distincts. Toutefois, chaque point individuel ne peut être proposé qu'à un prix unique et fixe.
- 4.4. Si le vendeur propose plusieurs points en même temps, ils peuvent également être achetés séparément et à des moments différents. Le vendeur ne peut prétendre à ce que plusieurs points soient vendus en une seule transaction.
- 4.5. Le vendeur ne peut annoncer pour chaque offre, que des points ayant la même date d'expiration.
- 4.6. Le vendeur ne peut prétendre à ce que ses points mis en vente soient soumis à un acheteur déterminé ou proposés dans un ordre déterminé. Le vendeur ne peut donc pas prétendre à ce que son offre soit affichée avant celle d'un autre vendeur, même si son offre a été placée sur la plateforme de points avant une autre offre.
- 4.7. Pendant la période au cours de laquelle le vendeur met des points en vente via la plateforme de points, il ne peut pas faire un autre usage de ces points (p. ex. propre réservation). Ce n'est que lorsque le vendeur désactive son offre que les points sont validés pour ses propres réservations.
- 4.8. Une offre déposée par le vendeur est valable jusqu'à 30 jours avant la date d'expiration des points correspondants. Une fois ce délai dépassé, l'offre est automatiquement désactivée par Hapimag et les points sont à nouveau à la disposition du vendeur pour ses propres réservations.
- 4.9. Les points déjà transférés d'un membre à l'autre ne peuvent plus être utilisés que pour des réservations personnelles. Il n'est pas possible de retransférer ou de revendre des points. Pour cette raison, tous les points une fois transférés (y compris les transferts de points privés) sont repérés comme tels par Hapimag. Ceci ne s'applique pas au transfert de points dans le cadre d'héritages et dans le cadre d'une transmission de produit.

5. Achat de points pendant la réservation

- 5.1. Les membres qui n'ont pas suffisamment de points pour une réservation souhaitée peuvent les acheter directement auprès d'un vendeur pendant la réservation.
- 5.2. L'identité du vendeur n'est pas visible pour l'acheteur (et vice versa). Hapimag fournit seulement ces informations si leur divulgation est absolument nécessaire afin d'honorer ses obligations légales ou réglementaires.

- 5.3. L'acheteur reçoit automatiquement deux offres pour la réservation qu'il demande :
- La première offre indique les points offerts au prix le plus bas au moment de la réservation qui sont valables pour la réservation de vacances souhaitée (mais sont susceptibles d'expirer immédiatement après le jour d'arrivée).
 - La deuxième offre indique les points offerts au prix le plus bas au moment de la réservation, valables pendant au moins 12 mois au moment de l'achat.

5.4. L'acheteur peut sélectionner la première ou la deuxième offre.

5.5. En plus de la possibilité d'acheter des points auprès d'autres membres, les utilisateurs conservent la possibilité d'utiliser les points auxquels le membre concerné a droit pour l'année suivante (« points anticipés ») pour la réservation. Pour l'utilisation des points anticipés, l'acheteur doit toutefois modifier activement les paramètres personnels sur le portail de réservation/MyHapimag. S'il n'y a pas de changement, les points anticipés ne sont pas utilisés pour la réservation afférente.

6. Achat de points en stock (indépendamment d'une réservation concrète)

- 6.1. En plus de l'achat de points pendant la réservation conformément à l'article 5, les membres peuvent également acheter des points sur la plate-forme de points séparément d'une réservation spécifique, c'est-à-dire des points en stock (« achat en stock »).
- 6.2. L'identité du vendeur n'est pas apparente pour l'acheteur (et vice versa). Sur demande, Hapimag ne rendra ces informations disponibles que si leur divulgation est absolument nécessaire pour remplir ses obligations légales ou réglementaires.
- 6.3. Lors de l'achat en stock, les points offerts au prix le plus bas au moment de la demande avec une validité allant jusqu'à 24 mois ou avec une validité d'au moins 24 mois sont indiqués à l'acheteur. L'acheteur peut accepter ou refuser sa offre préférée.
- 6.4. L'acheteur n'a pas d'autre possibilité de sélection sur la plateforme de points.

7. Maximum de points à acquérir

- 7.1. L'achat de points est limité à un certain nombre de points, le « quota d'achat ».
- 7.2. Chaque membre ne peut acheter chaque année que le nombre de points auprès d'autres membres via la plateforme de points (ou par transfert privé direct) correspondant au quota d'achat fixé dans ses CG de produit et/ou l'Information de base.

7.3. Le quota d'achat pour les produits suivante est configurés comme suit :

Produit	Quota d'achat
Actions Hapimag (tous types)	60 points
Carnet vacances Hapimag	60 points
Certificat Feridence Hapimag	60 points
Resort Hapimag	60 points
Résidence Select Hapimag	60 points
Produits Hapimag Select	60 points
Hapimag Insider 7Plus	60 points
Hapimag Plus « SMALL »	60 points
Hapimag Plus « MEDIUM »	120 points
Hapimag Plus « LARGE »	180 points
Points d'habitation Hapimag en abonnement	Comme le crédit de points annuel de l'abonnement

8. Notification des offres

- 8.1. La plateforme de points indique à l'acheteur potentiel les points les moins chers offerts à l'achat au moment de sa demande, en tenant compte de la validité des points décrite au chiffre 5.3 ou 6.3.
- 8.2. Sur la plateforme de points, les premières offres de points et demandes de points sont prises en compte en premier (« premier arrivé, premier servi »). Les utilisateurs ne peuvent prétendre à bénéficier du même prix d'achat que d'autres utilisateurs.
- 8.3. Hapimag, en tant qu'intermédiaire, ne garantit pas que chaque offre placée donnera lieu à une vente. La vente dépend uniquement de la demande des membres.

9. Exclusion de l'utilisation de la prestation

- 9.1. Les produits de droits d'habitation qui ne présentent pas de quota d'achat ne donnent pas droit à un achat de points via la plateforme de points et donc pas à l'utilisation des prestations de Hapimag décrites ci-dessus.
- 9.2. Sont notamment exclus les actions Hapimag, les Carnets Vacances et les Plans-logement-vacances pour lesquels aucune contribution annuelle n'est plus payée. Sont également exclus les produits qui sont inactifs ou arrêtés ou se trouvent en processus de transfert ainsi que les affiliations Hapimag et produits Hapimag avec points qui sont valable seulement pour les basse saison (saison C et D).

10. Formation du contrat de vente et répercussions

- 10.1. Lors de l'acceptation d'une offre dans le processus de réservation ou sur la plateforme de points, le contrat entre acheteur et vendeur est conclu immédiatement. L'acheteur ne dispose d'aucun droit de rétractation.

- 10.2. Lors de la formation du contrat, une injonction de paiement assortie d'un délai de paiement de 30 jours est émise sans délai pour le prix d'achat des points acquis. En même temps, les points (vendus) sont immédiatement et automatiquement débités du compte du vendeur et crédités sur le compte de l'acheteur.
- 10.3. Une fois l'offre acceptée, le vendeur n'a plus de possibilité de la modifier ou de la retirer.
- 10.4. Le contrat de vente reste en vigueur même si l'acheteur annule ultérieurement la réservation effectuée au cours du processus de réservation.

11. Modalités de paiement

- 11.1. Au moment de la conclusion du contrat, Hapimag envoie sans délai à l'acheteur, au nom du vendeur, une demande de paiement pour les points achetés. Hapimag agit en tant que représentant direct du vendeur (créancier). Hapimag n'assume aucun risque d'encaissement.
- 11.2. L'acheteur s'engage à régler à Hapimag le prix d'achat dû dans sa devise du client dans les 30 jours suivant l'injonction de paiement.
- 11.3. Hapimag fait suivre le prix d'achat reçu de l'acheteur sur le compte bancaire du vendeur dans les 60 jours suivant le débit des points.
- 11.4. Les éventuels frais bancaires et autres résultant du virement sont à la charge du vendeur.

12. Conversion des monnaies

- 12.1. Les points ne peuvent être offerts qu'en EUR.
- 12.2. Le transfert du prix d'achat de Hapimag au vendeur s'effectue dans la devise du client de ce dernier. Hapimag prend en charge les devises suivantes : CHF, EUR, GBP, HUF et USD. Les frais bancaires éventuels sont à la charge du vendeur.
- 12.3. Les conversions d'EUR en CHF, GBP, HUF ou USD sont pratiquées par Hapimag au taux de change courant en vigueur. Les fluctuations des taux de change éventuelles sont à la charge du vendeur.

13. Exclusion de responsabilité

Hapimag décline toute responsabilité en cas de défauts techniques éventuels de la plateforme de points..

14. Protection des données

Des informations sur la protection des données et sur les droits des utilisateurs sont disponibles dans la déclaration de protection des données de Hapimag, consultable sur le site Web et sur le portail de réservation/MyHapimag.

15. Service Line

- 15.1. L'intermédiation de points peut être utilisée par les membres, par téléphone, via la Service Line de Hapimag.
- 15.2. Dans ce cas, les membres mandatent Hapimag afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'un contrat de vente soit conclu.
- 15.3. Hapimag se réserve le droit de facturer à l'acheteur ou au vendeur des points les frais occasionnés par la charge de travail supplémentaire au Service Point.
- 15.4. Il incombe au membre de s'assurer que les informations ou commandes verbales ou écrites sont transmises ou passées aux collaborateurs de la Service Line ou données de façon claire et intelligible. Le risque de malentendus acoustiques ou écrits est donc supporté par le membre. Hapimag n'assume aucune responsabilité pour les offres et demandes émises par la Service Line.

16. Dispositions finales

- 16.1. En utilisant la plateforme de points et les prestations de Hapimag, le membre accepte les présentes conditions d'utilisation.
- 16.2. En cas de suspicion d'abus de la plateforme de points, Hapimag peut exclure un membre de l'utilisation et supprimer une offre placée.
- 16.3. Les prestations de Hapimag peuvent être modifiées, complétées ou stoppées à tout moment.

17. Modifications des présentes conditions d'utilisation

- 17.1. Les présentes conditions d'utilisation peuvent être modifiées par Hapimag en tout temps.
- 17.2. Les conditions d'utilisation modifiées sont communiquées aux membres par publication sur le portail de réservation/MyHapimag.
- 17.3. Les conditions d'utilisation actuelles et publiées sur le portail de réservation de Hapimag s'appliquent.

18. Droit applicable et juridiction compétente

- 18.1. Les présentes dispositions relèvent exclusivement du droit matériel suisse (à l'exclusion des règles de conflit de lois, en particuliers celles de la loi fédérale sur le droit international privé ou LDIP).
- 18.2. La juridiction compétente pour les litiges relatifs à la plateforme de points et aux présentes conditions d'utilisation est Zoug (Suisse).

Steinhausen, 20.11.2019

Version 1.2